

Conseil supérieur de l'éducation du 1^{er} juillet.

> **LES POSITIONS DU SE-UNSA : exigence et refus de tout dogmatisme.**

1) Projets de décrets sur les sanctions disciplinaires

Officiellement, il s'agit d'harmoniser les procédures sur le territoire, de redonner du sens aux sanctions par une plus grande progressivité et d'institutionnaliser des dispositions existant sur le terrain (mesures d'utilité collective, commission de vie scolaire). A cela s'ajoute une commande « politique » de fermeté et d'autorité.

De fait, le texte qui hésite entre logique « sécuritaire » et logique éducative, présente des avancées positives mais aussi des incohérences, des imprécisions, des dispositions inacceptables et sa mise en application dans les établissements ne serait pas simple s'il restait en l'état !

Devant une avalanche d'amendements proposés par plusieurs syndicats dont le SE-UNSA, le ministère a finalement accepté, le report de ces textes en septembre et s'est engagé à mener une réflexion plus approfondie. Dont acte.

2) Programmes des lycées

Globalement, ces programmes sont en phase avec les objectifs poursuivis par la réforme de la voie générale :

plus grande porosité des séries, meilleure préparation à l'enseignement supérieur, développement de compétences s'appuyant sur des connaissances structurées, avec le souci de proposer des volumes de contenus compatibles avec les nouveaux horaires.

Le SE-UNSA a approuvé ces programmes.

Les reproches développés contre le programme de sciences économiques et sociales (SES) ne résistent pas à un examen attentif et non partisan de ce programme :

- **Encyclopédique ?** Non. Le groupe d'experts a réduit d'un quart le programme.
- **Déséquilibré ?** Pas davantage ! 90 heures sont dévolues à l'éco, 60 heures à la socio et 20 heures aux 2 objets pour lesquels le regard croisé est spécifiquement préconisé. Les programmes précédents étaient sur une base 70% éco, 30% socio !

Que les SES aient été l'objet d'attaques de la part de défenseurs de l'idéologie libérale, personne ne le niera. Pour autant, cela ne justifie pas que certains, à leur tour, fassent un procès idéologique injustifié.



Postes aux concours

La baisse la plus forte concerne le recrutement des professeurs des écoles : - 40%. Le recrutement de précaires, phénomène quasi inconnu jusque là dans le premier degré, se profile à un proche horizon.

Dans le second degré :
CAPES : -138 postes. (- 48% par rapport à 2003 !)
Agrégation : -78 postes.
Augmentation dans les autres corps :
PLP : + 25.
CAPET : + 43.
CPE : + 25.
CAPEPS : + 118.

Détail sur le site :

<http://sections.se-unsa.org/amiens/>

Témoignages :

TZR : la galère

TZR en sciences économiques et sociales sur la Somme, je suis rattachée au lycée Pierre Mendès-France à Péronne. L'année dernière, affectée pour l'année au lycée Mireille Grenet de Compiègne, j'ai calculé mes frais pour l'année : Autoroute : 993,98€ (Justificatif SANEF)
Carburant: 2 640€ environ.
Total: 3 640€ environ.
Cette année, à quoi dois-je m'attendre: Hirson ? Château-Thierry ? Et laisser deux mois de salaire en frais de déplacement non remboursés ?

Non titulaires: la misère

Habitant Soissons, j'ai été nommée l'an dernier à Creil et à Compiègne. Si cette année, je ne suis pas plus près de mon domicile, financièrement, je ne m'en sortirai pas.

Pierre Poëssevara
Secrétaire académique